

**DELIBERATION N°2024/15**

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREJEVILLE

Nombre de membres afférents  
Au Conseil municipal : 15  
En exercice : 15  
Présents :

**SEANCE DU JEUDI 4 AVRIL 2024**

**Présents** : José NUNES, Maire, M. Christophe MAURIES, premier adjoint, Mme Marie-Florence FARAL, deuxième adjointe, M. Didier MAHOUX, troisième adjoint, M. Jean-Bernard CEBE, quatrième adjointe, M. Thierry CAUSSE, M. Nicolas CAUSSE, M. Pierre MONTENEGRO, M. Thierry ZANARDO, Mme Laura GANSEMAN, M. Mathieu LAFON, Mme Catherine AURIOL, Mme Hélène VA, conseillers municipaux.

**Excusés ayant donné pouvoir** :

M. Julien AMALRIC, conseiller municipal à M. Christophe MAURIES, 2<sup>ème</sup> adjoint.

**Excusée sans pouvoir** : Mme Sabine GORSSE, conseillère municipale.

Date de la convocation : 25/03/2024

Date d'affichage : 25/03/2024

Mme Marie-Florence FARAL est nommée secrétaire de séance.

**OBJET : Don de M. Patrick DUBOIS à la commune et vote des subventions aux associations.**

Monsieur le Maire informe les conseillers d'un don par virement bancaire de neuf mille euros à la commune au profit de six associations et des œuvres sociales par Monsieur Patrick DUBOIS. Ce montant a été encaissé en recettes de fonctionnement sur le Budget Primitif communal 2024 au compte 756. M. Dubois n'ayant pas donné d'instructions de reversement cette année, les sommes seront réparties à l'identique de celles de l'année passée :

- 200 € aux œuvres sociales de Fréjeville
- 1 300 € au Comité des Fêtes de Fréjeville (compte 65748)
- 1 500 € à la Société de Chasse de Fréjeville (compte 65748)
- 1 500 € à l'Association Sportive de Fréjeville (compte 65748).
- 1 500 € à l'Association « Mémoire et Patrimoine » (compte 65748)
- 1 500 € à l'Association « Souvenir, Reconnaissance et Liberté » (compte 65748)
- 1 500 € à l'Association des Parents d'Elèves du RPI Castres-Carbes-Fréjeville (compte 65748).

## DELIBERATION N°2024/15

<b>Subventions de Fonctionnement aux associations (Compte 65748)</b>	<b><u>5 800 €</u></b>
<b>Aides familiales en milieu rural</b>	<b><u>500 €</u></b>
<b>U.S.E.P. (Association R.P.I.)</b>	<b><u>0 €</u></b>
<b>Comité des Fêtes de Fréjeville</b>	<b><u>1500 €</u></b>
<b>Société de Chasse de Fréjeville</b>	<b><u>350 €</u></b>
<b>Association Sportive et Culturelle de Fréjeville</b>	<b><u>350 €</u></b>
<b>Souvenir Reconnaissance et Liberté</b>	<b><u>350 €</u></b>
<b>FNACA du Canton de Vielmur</b>	<b><u>100 €</u></b>
<b>VW DREAM</b>	<b><u>0 €</u></b>
<b>Association des Parents d'Elèves du RPI « les Farguettes-Carbes-Fréjeville</b>	<b><u>100 €</u></b>
<b>Association Mémoire et Patrimoine de Fréjeville</b>	<b><u>350 €</u></b>
<b>Association « Les Amis de la Bibliothèque » de Fréjeville</b>	<b><u>350 €</u></b>
<b>Association « Souvenir Français »</b>	<b><u>100 €</u></b>
<b>Association « La Crémade Football Club »</b>	<b><u>300 €</u></b>
<b>Association « ADN-C »</b>	<b><u>500 €</u></b>
<b>Association « Protégeons l'Environnement »</b>	<b><u>500 €</u></b>
<b>FSE (Foyer Socio-Educatif Collège René Cassin de Vielmur)</b>	<b><u>100 €</u></b>
<b>Association SEP</b>	<b><u>350 €</u></b>

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à la majorité :**

- d'accepter le don de M. Dubois et de le répartir au profit des différentes associations et des œuvres sociales communales citées ci-dessus,
- d'attribuer une subvention communale annuelle aux associations listées dans le tableau ci-dessus pour un montant total de 5 800 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,  
José NUNES

La secrétaire de séance,  
Marie-Florence FARAL

